

PROTOCOLE RESEAU D'APPUI DEPARTEMENTAL POUR AIDER ET ACCOMPAGNER LES ELEVES EN DIFFICULTE DE COMPORTEMENT

NIVEAU 1 :

Pour l'enseignant, le temps du **REPÉRAGE** des difficultés comportementales

NIVEAU 2 :

Pour l'équipe d'école (directeur – enseignants – pôle ressource de circonscription), le temps de la **RÉFLEXION** pour les premières **adaptations pédagogiques**

Si les niveaux 1 et 2 d'accompagnement ne permettent pas une amélioration probante du comportement de l'élève, le niveau 3 peut être activé.

NIVEAU 3 :

Pour l'enseignant, le directeur et l'équipe d'école, le temps de la **demande d'ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU D'APPUI 62 : Aide et accompagnement des élèves en difficulté de comportement**

Les fiches qui suivent ont pour objet de détailler ce qui est attendu à chacun de ces niveaux

Fiche 1

NIVEAU 1 :

Pour l'enseignant, le temps du **REPÉRAGE** des **difficultés comportementales**



Observation globale du comportement de l'élève dans les différents temps de classe et lieux de vie (en classe, en cour de récréation, sur le temps méridien, ...)

Comment ?

Utilisation des grilles d'observation proposées par le réseau d'appui départemental pour une observation fine, outillée et une analyse des difficultés repérées

Quatre grilles d'observation sont proposées par le réseau d'appui départemental :



Grille 1 (fichier pdf) : Observation des difficultés comportementales

Objectif : aider à observer précisément les difficultés comportementales de l'élève



Grille 2 (formulaire pdf) : Observation des compétences sociales, relationnelles et scolaires

Objectif : observer le niveau d'attention, la perception, la communication, le langage, la discipline, les relations et les acquisitions scolaires de l'élève



Grille 3 (tableur) : Observation des difficultés comportementales

Objectif : établir un profil d'élève à l'aide de cinq rubriques avec des critères d'observation précis concernant les relations élève / enseignant ; élève / élève ; élève / autre adulte ; élève / travail ; famille / école



Grille 4 (tableur) : Proposition des huit observables (capacité à communiquer, autonomie, stabilité motrice, stabilité psychique, relations aux autres, respect des règles, capacité d'attention et de concentration, réactions face au travail scolaire)

Objectif : établir un profil d'élève à l'aide de ces observables

[GRILLES EN TELECHARGEMENT SUR LE SITE DEPARTEMENTAL ASH62](#)

[La carte mentale départementale](#) propose une rubrique « Penser les gestes et postures professionnels » au sein duquel des ressources sont mises à disposition dans l'onglet intitulé « Evaluer ».

Cette observation outillée permet à l'enseignant de **penser** les premières **adaptations pédagogiques**



Partager avec les parents/représentant(s) légal(ux) : échanger au sujet des questionnements en cours et les informer des observations menées

Fiche 2

NIVEAU 2 :

Pour l'équipe d'école (directeur – enseignants – pôle ressource de circonscription), le temps de la **RÉFLEXION COLLECTIVE** pour les **adaptations pédagogiques**



1. De manière collective, en équipe d'école, **reprise des observations** menées par l'enseignant à l'aide des grilles.

Objectifs :

- présenter les difficultés rencontrées au sein la classe et/ou de l'école à partir des faits observés
- croiser les regards et chercher à comprendre

Comment ?

[La carte mentale départementale](#) propose une rubrique « Penser les gestes et postures professionnels » au sein duquel des ressources sont mises à disposition dans l'onglet intitulé « Chercher à comprendre » :

- les besoins des élèves,
- l'estime de soi,
- les neurosciences cognitive et affective,
- différence entre difficultés comportementales et troubles du comportement

2. De manière collective, en équipe d'école, **réfléchir aux adaptations pédagogiques** possibles dans la classe et dans l'école

Objectifs :

- co-réfléchir aux adaptations pédagogiques possibles adaptées aux difficultés repérées
- co-renseigner la fiche profil de l'élève

Comment ?

[La carte mentale départementale](#) propose une rubrique « Prendre en compte et répondre aux besoins des élèves » dans laquelle des outils sont mis à disposition :

- dans l'onglet « Des pistes pour agir »,
- dans l'onglet « Des propositions de pratiques facilitantes »,
- dans l'onglet « Pour l'école maternelle, comment améliorer le climat scolaire pour prévenir des comportements inappropriés chez le jeune enfant ? »



Pour gérer une **situation de crise**, des pistes sont proposées dans la rubrique « S'informer/se former », onglet « Anticiper, prévenir et désamorcer ».

3. De manière collective, en équipe d'école, **agir** pour améliorer les comportements troublés repérés

Objectif : « co-mettre » en œuvre les adaptations pédagogiques « co-pensée"s préalablement

4. De manière collective, en équipe d'école, **évaluer** les actions menées



Associer les **parents/représentant(s) légal(ux)** pour les aider à comprendre et participer aux actions menées

Fiche 3

NIVEAU 3 :

Pour l'équipe d'école (directeur et enseignants), le temps de la **demande d'ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU D'APPUI départemental pour aider et accompagner des élèves en difficulté de comportement**



Remplir en équipe [la fiche de demande d'accompagnement](#) du réseau d'appui départemental



Transmettre la fiche de **demande au coordonnateur du réseau de circonscription ASH**

(copie de cette fiche de demande à l'IEN CCPD pour le 1^{er} degré, au chef d'établissement pour le 2nd degré et à l'IEN ASH, pilote du réseau - Me Sobczak)



Prise de contact entre les le(s) membre(s) du **réseau** départemental et l'**équipe pédagogique**

L'apport de l'expertise du membre du réseau permet d'**accompagner l'équipe** (ponctuellement ou sur la durée, à distance ou en présentiel), en contexte, dans la **réflexion de la prise en charge spécifique** de l'élève ayant un comportement troublé



Associer les **parents/représentant(s) légal(ux)** pour les aider à comprendre et participer aux actions menées